



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

Organisation des tests de sélection pour le « Certificat Complémentaire » Spécialité « Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs »

Vous allez être convoqué(e) pour participer :

- ✓ aux Tests d'entrée en formation mis en place par FORMAPI.

TESTS DE SÉLECTION ORGANISÉS PAR L'ORGANISME DE FORMATION FORMAPI

Ces tests se composent des épreuves suivantes :

1 - Epreuve écrite – Durée : 1 heure

Les Tests de sélection de l'organisme de formation

Une production écrite de 15 lignes environ sur votre motivation à exercer ce métier et à se former.

Elle a pour but d'évaluer les capacités rédactionnelles.

Elle sert d'appui pour l'entretien de sélection.

2 - Entretien – Durée : 30 minutes

L'entretien permet :

- de mesurer la motivation du candidat et sa capacité à se projeter dans la formation et le métier,
- de mesurer la connaissance de la formation et les fonctions préparées,
- au candidat de justifier son choix de formation et de présenter son projet professionnel

Pour tout renseignement complémentaire, nous restons à votre disposition au **03.80.74.08.88** ou à l'adresse mail suivante : inscription@formapi.fr



inscription@formapi.fr
19 Avenue Albert Camus
21000 DIJON
03.80.74.08.88